

Franck MARLIN
Député de l'Essonne

Paris, le 11 octobre 2019

*Membre de la Commission
de la défense nationale et
des forces armées*

Maire honoraire d'Étampes

Monsieur le Président,

Vous avez sans doute pris connaissance d'une lettre ouverte qui a été adressée à Monsieur Jérôme BERENGER, Président délégué aux collèges et à l'accès au savoir, par Monsieur Jacques JOFFROY, Maire de Chevannes, d'une part, et par les parents d'élèves de Mondeville, d'autre part.

Ces courriers expriment légitimement l'incompréhension des familles et des élus locaux face à la modification de la carte scolaire des collèges pour la prochaine rentrée.

Leur colère est intense, d'autant que, par voie de presse, il a été indiqué qu'aucune modification au projet départemental n'était envisageable, réduisant ainsi la Commission Permanente à une chambre d'enregistrement d'une décision technique, voire technocratique.

L'organisation de la carte scolaire est sans doute extrêmement complexe. Pour autant, il me semble qu'élus et parents, durant la courte phase de concertation, ont pu faire des propositions concrètes et constructives. Certains espoirs étaient même nés à cette occasion, malheureusement vite déçus.

Mon propos n'est pas ici de nier les problèmes. Je souhaite, en revanche, vous alerter sur les conséquences dommageables que pourrait avoir le passage en force de l'exécutif départemental sur ce point particulièrement sensible, dans une période tout aussi sensible.

D'autres pistes doivent être explorées, celles proposées par les parents d'élèves et les élus par exemple.

Mais aussi, la construction d'un nouveau collège sur la zone d'Ormoy/Mennecy, comme cela a été, sauf erreur de ma part, demandé en son temps par les Maires de ces deux communes, bien conscients de la nécessité d'anticiper la croissance démographique de leurs territoires respectifs. Il me semble même qu'ils étaient disposés à mettre un terrain à la disposition du Département, à cet effet.

Le sentiment, aujourd'hui, est que ce dossier a été mené de manière strictement arithmétique, sans centrer la réflexion sur l'intérêt supérieur des enfants.

Pire encore, les enfants des communes rurales du Sud Essonne sont traités comme de simples variables d'ajustement au bénéfice des communes à la démographie plus importante.

Cette logique du nombre, est une méthode de gestion des dossiers à laquelle les habitants de notre territoire sont déjà confrontés en matière de transport.

Est-il en effet besoin de rappeler que cet argument, pleinement assumé et revendiqué par vous-même, a valu aux habitants de nos villages de se voir infliger la réorganisation de la branche Malesherbes du RER D. Ils subissent seuls, une dégradation du service public pour offrir une amélioration aux seuls habitants du Nord Essonne.

Je souhaite vous faire entendre, qu'à force de maltraiter de la sorte les habitants de nos communes rurales, des sentiments légitimes de saturation et d'exaspération s'amplifient de jour en jour.

Je comprends et je partage totalement l'indignation des élus ruraux et des familles des collégiens concernés.

Aussi, je vous demande instamment de surseoir à la mise en œuvre de cette réforme de la carte scolaire. Le premier acte de bonne volonté que vous pourriez manifester, serait de retirer ce point l'ordre du jour de la Commission Permanente.

Je vous invite également à engager un véritable dialogue constructif et positif avec les communautés éducatives et les communes afin qu'une solution puisse être trouvée sur le long terme, dans l'objectif prioritaire de préserver la qualité d'enseignement pour tous les enfants et la qualité de vie des collégiens issus des communes rurales du département.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Franck MARLIN

Monsieur François DUROVRA Y
Président
Conseil Départemental de l'Essonne
Hôtel du Département
Boulevard de France
91 012 EVRY

FM/ES/10-2019